

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2012

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick - RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - IZQUIERDO Françoise (Adjoints)
- ROUANET Christian - BELOTTI Michel - CHARRASSE Véronique - GOMEZ Jacqueline - VANPARYS Odette - SALIGNAC Elisabeth

M. BENLAKHLEF Omar donne pouvoir à Mme VANPARYS Odette

Absent Excusé : BUCHAUT Romain

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

- 1. Demande de location petit local sis Rue du Martinet formulée par Madame MARCZAK Véronique**
Après avoir examiné la demande de Mme MARCZAK Véronique, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil
 - **ACCEPTE** de louer gracieusement à titre précaire et révocable le petit local (4m²) cadastré Section E n°63 situé Rue du Martinet, à Mme MARCZAK Véronique domiciliée 34 Grand'Rue, pour le stockage de bois de chauffage exclusivement.
 - **DIT Qu'**une convention d'occupation à titre précaire et révocable sera établie entre la Commune et l'intéressée.
 - **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents y relatifs.
- 2. Protection de la forêt – Programme de travaux 2013 par les forestiers Sapeurs du Conseil Général**
A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil
 - **APPROUVE** le programme de travaux proposé par les Sapeurs Forestiers.
 - **SOLLICITE** l'intervention du Conseil Général pour la réalisation des travaux d'entretien de la Piste CO 114 pour 40 ha (Tranche Ferme).
- 3. Demande de subvention pour amélioration de la Forêt Communale (Pg 2013)**
Après avoir pris connaissance du projet de programme de travaux 2013 proposé par l'ONF dans le cadre du plan d'aménagement forestier, le Conseil, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés,
 - **APPROUVE** le programme de travaux présentés pour 2013.
 - **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général (50%) pour le financement de ces travaux.
- 4. Adhésion au contrat cadre de la protection sociale du personnel territorial du CDG 13 (Convention de participation pour la santé)**
Après avoir pris connaissance des documents, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil
 - **DECIDE** d'adhérer au 01/01/2013 au contrat souscrit par le CDG 13 portant sur la protection sociale du Personnel Territorial (Santé et Prévoyance).
 - **DIT Que** ce contrat sera conclu pour 6 ans.
 - **AUTORISE** M. le Maire à signer le dit contrat et toutes pièces y relatives.
- 5. Mise en place de la participation financière à la protection sociale des agents territoriaux**
Suite au décret du 08/11/2011 concernant la participation financière des employeurs à la protection sociale de leurs agents (santé et prévoyance), M. le Maire précise que ce décret prévoit 2 procédures permettant la participation des collectivités locales : La Labellisation ou la Convention de Participation. Il convient à la Commune de définir de mode de participation choisi ainsi que le montant des participations.
Le Conseil, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés,

- **DECIDE** de participer à compter du 01/01/2013 dans le cadre de la convention de participation (contrat du CDG 13) à la couverture de la complémentaire santé.
- **DECIDE** de verser une participation mensuelle à tout agent ayant souscrit au contrat d'adhésion du CDG 13 pour la mutuelle complémentaire santé en fonction des garanties choisies.
- **DECIDE** de participer au 01/01/2013 dans le cadre de la labellisation à la couverture de la prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative pour les agents.
- **DECIDE** de verser une participation de 5.00 € mensuelle à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance maintien de salaire labélisée.

6. Dépôt des archives anciennes aux archives départementales

Après avoir pris connaissance du rapport d'inspection des archives départementales préconisant le dépôt des archives anciennes pour une meilleure conservation, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de déposer les archives anciennes et modernes (jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle de la Commune aux archives Départementales.
- **RAPPELLE** que la Commune reste toutefois propriétaire de ses archives et peut à tout moment en demander la restitution.

7. Implantation de la Pépinière d'Etat sur la Commune – Projet de bail emphytéotique à conclure entre la Commune et l'Etat

Dans le cadre de la délocalisation de la Pépinière d'Etat aux Milles et à sa future implantation sur le site de Cadarache et la Commune de Saint Paul Lez Durance, il convient de conclure un bail emphytéotique entre l'Etat et la Commune pour la mise à disposition de parcelles communales pour l'installation de vergers conservatoires et de cultures de plein champs.

Après avoir pris connaissance du projet de bail, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** les termes du bail emphytéotique à passer entre l'Etat et la Commune pour l'implantation de la pépinière d'Etat pour une durée de 99 ans.
- **DIT Que** l'acte sera passé devant Maître DIMITRI de ROUDNEFF, Notaire de Marseille.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte à intervenir et toutes pièces y relatives.

8. Demande de renouvellement de bail Commercial du bureau de la Poste au 01/04/2013

Après avoir pris connaissance du courrier de la Poste Immobilière pour la demande de renouvellement du bail commercial de la Poste avec prise d'effet au 01/04/2013, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** de renouveler le bail commercial de la Poste avec une prise d'effet au 01/04/2013.
- **FIXE** le prix du loyer à 4 500.00 € annuel, indexé sur le 3^{ème} trimestre 2012.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le bail à passer entre la Poste immobilière et la Commune.

9. Renouvellement du photocopieur de l'Ecole

Après avoir examiné les propositions de devis pour le renouvellement du photocopieur à l'Ecole Communale et du contrat de maintenance, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de renouveler le photocopieur de l'Ecole en location sur 60 mois avec la Société Konica Minolta.
- **APPROUVE** les termes du contrat de maintenance présenté.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat de location et le contrat de maintenance.

10. Motion sur le projet de loi de Métropole de Marseille

Après avoir examiné la motion proposée par l'Union des Maires pour l'abandon du projet gouvernemental de création d'une métropole et la constitution d'une entité intercommunale de type syndicat mixte (pôle Métropolitain), à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ADOPTE** la motion relative à ce projet de loi de métropole de Marseille

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.